

Il nous faut signaler ici une manœuvre d'Ernest Renan, indigne d'un écrivain qui se respecte lui-même et qui sait ce qu'il doit au public, manœuvre honteuse, sans franchise et sans loyauté.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Roch de Québec, le 12 ; au Sacré-Cœur de Marie, le 14 ; à l'Islet, le 15 ; à Saint-Anne de la Pocatière, le 17.—Mgr Poiré a été élevé à la dignité de protonotaire apostolique *ad instar*, à l'occasion du 60^e anniversaire de son ordination sacerdotale. Nos respectueuses félicitations.—La date du sacre de Mgr Decelles, coadjuteur de Mgr Moreau, n'est pas encore fixée.—Dans sa séance du 14 janvier, la congrégation des Rites a dû s'occuper de la cause de Mgr de Laval, premier évêque de Québec.

France.—M. l'abbé Dubourg, archidiacre de Saint-Brieuc, est nommé évêque de Moulins. Il est né en 1842, et vicaire général du diocèse depuis 1850.—M. de Mun vient d'être honoré d'une lettre du Pape très importante. Le Saint-Père y déclare avoir lu avec grande satisfaction le discours de Saint-Etienne ; il rappelle l'amour de l'Eglise qui est mère pour l'ouvrier qui souffre, soit parce qu'il est abandonné, soit parce qu'il est opprimé, et il félicite M. de Mun de l'éloquence et du zèle intelligent avec lesquels il seconde les desseins du Pape en rendant ses enseignements populaires et les faisant entrer dans la pratique de la vie sociale.

Rome.—Dans le dernier consistoire, il a été créé et publié cardinaux de la sainte Eglise romaine, tant de l'ordre des prêtres que de l'ordre des diacres, quatorze prélats, à savoir 6 Italiens, 2 Français, 2 Allemands, 2 Anglais, 1 Espagnol et 1 Autrichien, et annoncé qu'il en réservait deux *in petto*.

Depuis le célèbre consistoire tenu le 20 mai 1850 par Pie IX, de sainte mémoire, il n'y a pas eu une promotion cardinalice aussi considérable. Pie IX avait créé 13 cardinaux à la fois ; son successeur Léon XIII, heureusement régnant, en a créé 14 aujourd'hui.

La Confédération helvétique va faire un don à la bibliothèque vaticane à l'occasion du jubilé épiscopal de Sa Sainteté, un don qui mérite d'être signalé. Elle a fait exécuter sur du parchemin tous les *recèz* des Diètes suisses, depuis leur fondation, en 1315, jusqu'à ce jour. Ces *recèz* forment 28 volumes in-folio. On sait que le *recèz* est l'acte qui résume tout ce qui a été fait ou convenu dans les Diètes helvétiques et germaniques.